

1000 news

La lettre aux administrateurs et délégués des sociétaires

Édito

(1) Aide à domicile en milieu rural

(2) Association des directeurs au service des personnes âgées

(3) Fédération des services à la personne et de proximité

(4) Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne privés solidaires

(5) Fédération du service au particulier

(6) Fédération hospitalière de France

(7) Fédération des associations de l'aide familiale populaire

(8) Fédération nationale des associations de directeurs d'établissements et services pour personnes âgées

(9) Fédération nationale Avenir et qualité de vie des personnes âgées

(10) Syndicat national des établissements & résidences privés et services d'aide à domicile pour personnes âgées

(11) Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles

(12) Conseil des prélèvements obligatoires

Les fédérations et associations du secteur du grand âge (Adédome, ADMR⁽¹⁾, AD-PA⁽²⁾, Fedesap⁽³⁾, Fehap⁽⁴⁾, Fesp⁽⁵⁾, FHF⁽⁶⁾, FNAAPS/CSF⁽⁷⁾, FNADEPA⁽⁸⁾, FNAQPA⁽⁹⁾, Synerpa⁽¹⁰⁾, Una⁽¹¹⁾) ont signé [une tribune sur le site de pétition change.org](#) intitulée « S'engager pour une société de tous les âges ».

Si les signataires saluent la création de la cinquième branche de la Sécurité sociale, ils appellent les candidats à la présidence de la République à s'engager pour une réforme du grand âge, reportée depuis 15 ans.

Pour eux, il est impératif que « *dès les 100 jours du futur Gouvernement, soit lancée la réforme au travers d'une grande loi sociétale qui soit aussi une loi de programmation donnant à la France les moyens de ses ambitions pour ses citoyens d'aujourd'hui et de demain* ».

Et il est bien sûr question du financement. On en revient toujours là : accompagner dignement les personnes âgées aura un coût. La question de la prise en charge est entière : actif ou retraité, impôt ou contributions sociales. Pour quelles solidarités : professionnelles, intergénérationnelles ?

À ce propos vient justement de paraître une étude d'Harris Interactive mandaté par le CPO⁽¹²⁾ sur la perception des différents prélèvements fiscaux et sociaux. Parmi les enseignements, on note que 60 % des personnes interrogées pensent que le niveau des cotisations sociales est trop élevé.

Elles sont en outre partagées quant à la répartition entre impôts et cotisations sociales dans le financement de la Sécurité sociale. Pour 36 %, d'entre elles la part des impôts devrait être plus importante et celles des cotisations sociales moindres tandis que 24 % pensent l'inverse et que 38 % sont satisfaits de la situation actuelle.

Une chose est sûre face au choc du grand âge en 2025 et face aux interpellations de plus en plus nombreuses de la société, le prochain Gouvernement ne pourra pas faire l'impasse sur le grand âge et sur son financement. AG2R LA MONDIALE, en tant qu'acteur de la protection sociale, répondra présent pour participer au débat.

André Renaudin

Sommaire

Conjoncture macroéconomique et financière	Page 2
<i>Lettre Éco</i>	Page 4
Retraite	Page 4
Santé	Page 6
Épargne	Page 7
À noter	Page 9
Actus Groupe	Page 11
Zoom sur...	Page 15
Elle nous a quittés	Page 17
Nominations	Page 17
Agenda	Page 18

⁽¹³⁾ Source : Direction de la recherche

Conjoncture macroéconomique et financière⁽¹³⁾ (du 7/02/2022)

Monde : durcissement des politiques monétaires et hausse des taux longs face à l'inflation

⁽¹⁴⁾ Institute for Supply Management

Aux États-Unis, les enquêtes de confiance se sont dégradées en janvier, mais restent sur de hauts niveaux. L'ISM⁽¹⁴⁾ manufacturier a perdu 1,2 point à 57,6 et l'ISM services recule de 2,4 points à 59,9. L'emploi demeure solide : l'économie américaine a créé 467 000 nouveaux postes de salariés en janvier et les chiffres pour novembre et décembre ont été révisés en forte hausse avec 700 000 postes supplémentaires comptabilisés. La population active progresse plus rapidement encore, si bien que le taux de chômage a légèrement augmenté, de 3,9 % à 4 % : de nombreux inactifs sont revenus sur le marché du travail, faisant augmenter le taux de participation. Les salaires ont accéléré à 5,7 % en glissement annuel. Ils restent cependant inférieurs à l'inflation, qui est attendue en accélération cette semaine, à 7,3 %, après 7 % en décembre. Ces chiffres confortent la Fed⁽¹⁵⁾ dans sa volonté de durcir sa politique monétaire, avec une première hausse des taux directeurs dès le mois de mars. Sur les dix dernières années cependant l'inflation américaine, mesurée par son indice, n'a fait que rattraper et légèrement dépasser la trajectoire de progression de 2 % qui était l'objectif. Au Royaume-Uni, la Banque d'Angleterre a poursuivi la hausse amorcée en décembre en relevant ses taux directeurs de 25 pb à 0,50 %. Elle a annoncé le début de la réduction de son bilan, en commençant par revendre les obligations privées et précisé que de nouvelles mesures seraient annoncées dans les prochains mois. Andrew Bailey, Président de la Banque d'Angleterre, a appelé les salariés à accepter des hausses de salaires inférieures à l'inflation, ce qui a ajouté au malaise politique que connaît le pays.

⁽¹⁵⁾ Réserve fédérale des États-Unis

(16) Banque centrale européenne

(17) Produit intérieur brut

(18) Taxe sur la valeur ajoutée

Inflation en zone euro : vers une nouvelle politique de taux de la BCE⁽¹⁶⁾ ?

Au quatrième trimestre 2021, le Pib⁽¹⁷⁾ a progressé de 1,2 % annualisé sur l'ensemble de la zone euro, permettant à l'activité de revenir à son niveau d'avant-crise. En décembre, le taux de chômage est tombé à 7 %, son plus bas historique de la série qui commence en 1997. L'inflation a nettement dépassé les anticipations en janvier, en accélérant à 5,1 % en glissement annuel en janvier, avec une forte hausse des prix de l'énergie. L'inflation sous-jacente, à 2,3 %, ralentit moins que prévu, en dépit de la fin des effets de base liés à la TVA⁽¹⁸⁾ allemande qui avait été relevée début 2021.

La BCE a pris acte de ces évolutions inattendues de l'inflation et anticipe que ses prévisions seront revues à la hausse en mars. Si elle n'a pas annoncé de changement de politique monétaire à l'issue de sa réunion la semaine dernière, elle pourrait le décider en mars en accélérant la réduction de ses achats d'actifs pour stabiliser son bilan avant la fin de l'année. Cela ouvrirait la voie à une première hausse des taux directeurs dès cette année. Lors de sa conférence de presse, Christine Lagarde, Présidente de la BCE, n'exclut plus une hausse des taux d'ici fin 2022. Cette annonce, se cumulant au durcissement de taux de la Fed et la Banque d'Angleterre, a entraîné une forte hausse des taux dans les pays occidentaux : les taux 10 ans gagnent 14 pb sur la semaine à 1,91 % aux États-Unis, 11 pb à 1,41 % au Royaume-Uni, et 22 pb à 0,64 % en France. Les écarts de rendement se sont aussi élargis, avec +45 pb en Italie à 1,74 %.

France : l'industrie en retard dans la reprise

L'inflation a également accéléré en janvier, mais reste bien plus modeste que dans le reste de la zone euro. Elle atteint 2,9 % en glissement annuel en janvier, après 2,8 %. En décembre, la production industrielle a reculé de 0,2 % (après déjà -0,5 % en novembre) : contrairement au Pib, elle reste très en dessous de son niveau d'avant-crise (-5 %).

Graphique de la semaine :

Le niveau des prix rejoint la trajectoire décennale souhaitée
 Indices des prix à la consommation (base 100 au 31/12/2011)
 Sources : Datastream, AG2R LA MONDIALE



Eonia : taux de référence
 du marché interbancaire
 de la zone euro
 TEC 10 ans : taux
 à échange constant
 SWAP 10 ans : contrat
 d'échange de taux d'intérêt
 Pb : point de base

Évolution des marchés financiers

	Niveau	Variations	
	04-févr	Sur une semaine	En 2022
Eonia	-0,58 %	0 pb	1 pb
Taux 3 mois	-0,55 %	0 pb	2 pb
TEC 10 ans	0,58 %	26 pb	48 pb
Swap 10 ans	0,64 %	23 pb	34 pb
Cac 40	6 951	-0,2 %	-2,8 %
Euro-dollar	1,145	2,6 %	-2,0 %

Lettre éco

Dans le cadre de son partenariat avec Le Cercle de l'Épargne, AG2R LA MONDIALE vous adresse la *Lettre Éco*, l'hebdo réalisé par l'économiste Philippe Crevel et Sarah Le Gouez, Secrétaire générale. Vous trouverez ci-après le lien vers les numéros datés du 5 et du 12 février 2022 :

[Numéro du 5 février 2022](#)

[Numéro du 12 février 2022](#)

RETRAITE

Dispositif de prévention et préservation de l'autonomie

⁽¹⁹⁾ Association générale des institutions de retraites des cadres - Association pour le régime de retraite

complémentaire des salariés
⁽²⁰⁾ Caisse nationale d'assurance vieillesse

⁽²¹⁾ Caisse centrale de la mutualité sociale agricole

⁽²²⁾ Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales



Le 7 février, l'Agirc-Arrco⁽¹⁹⁾, la Cnav⁽²⁰⁾, la CCMSA⁽²¹⁾ et la CNRACL⁽²²⁾ ont signé une convention avec l'État, visant à consolider le dispositif inter-régimes d'action sociale

pour la prévention et la préservation de l'autonomie des personnes âgées. Cette convention formalise les principes et orientations d'une action sociale coordonnée entre régimes de retraite, dans le domaine du bien vivre l'avancée en âge. Cette dynamique, développée depuis dix ans, a permis de construire une ingénierie de prévention « *Pour bien vieillir* » commune, harmonisée et coordonnée entre les régimes de retraite de base. L'objectif affiché est d'en améliorer la visibilité et de la rendre ainsi largement accessible, d'une part, aux retraités pour les rendre acteurs de leur vieillissement et de la préservation de leur autonomie, et d'autre part aux partenaires et professionnels pour favoriser qualité et homogénéité des actions dans les territoires. « *La signature de cette convention offre de nouvelles perspectives dans la prévention de la perte d'autonomie des aînés, en renforçant encore davantage leur accompagnement à l'échelle*

nationale. Je me félicite par ailleurs qu'une attention particulière soit portée au soutien des retraités aidants, engagés au quotidien pour le bien-être de leurs proches », a déclaré Brigitte Bourguignon, ministre déléguée auprès du ministre des Solidarités et de la Santé, chargée de l'Autonomie.

Retrouvez plus de détails en [suivant ce lien](#).

Une convention pour l'accès aux droits entre l'Assurance Retraite et les Restaurants du Cœur



Le 15 décembre 2021, l'Assurance Retraite et les Restaurants du Cœur ont signé une convention de partenariat afin d'accompagner les personnes dans l'accès et le maintien de leurs droits, et pour favoriser l'appropriation des comportements favorisant un vieillissement actif et en santé. Les partenaires se sont ainsi engagés à initier de nouvelles coopérations autour de deux grands axes :

- la promotion d'un vieillissement actif et en santé auprès des personnes retraitées accueillies par les Restaurants du Cœur ;
- l'accompagnement des personnes accueillies aux Restaurants du Cœur dans l'accès et le maintien de leurs droits.

Le besoin d'aide des retraités pendant la première année des restrictions sanitaires



Dans la dernière édition de Cadr@ge, la lettre de la Direction des études de la Cnav, on peut lire les résultats de l'enquête CONSOL2⁽²³⁾ réalisée entre avril et mai 2021 auprès de 200 000 retraités du régime général, afin de sonder leur vécu de la pandémie. Parmi les principaux enseignements, on peut relever que 21 % des répondants ont déclaré avoir eu besoin d'aide pendant cette période. Cette proportion atteint 50 % chez les personnes en mauvaise santé ou en situation financière difficile. La majorité des retraités (66 %) qui ont eu besoin d'aide ont trouvé du soutien dans la sphère familiale (hors conjoints) et 22 % grâce à l'intervention d'un organisme public ou associatif. Une petite proportion de personnes est néanmoins restée sans soutien.

Retrouvez l'intégralité de la publication en [suivant ce lien](#).

⁽²³⁾ CONfinement – SOLidarités – SOLitude

SANTÉ

⁽²⁴⁾ Organismes complémentaires d'assurance maladie

Santé financière des Ocam⁽²⁴⁾



Le 4 février, le ministère de la Santé et des Solidarités a publié son rapport annuel sur la situation financière des organismes complémentaires de l'Assurance Maladie pour l'année 2020. Parmi les principaux enseignements, les Ocam ont terminé l'exercice 2020 en positif, en collectant 38,2 Md€ (hors taxe), en

baisse de 114 M€ sur un an. Le montant des prestations versées baissait de 30,3 à 27,9 Md€, soit -2,4 Md€, en raison des confinements. Les Ocam ont provisionné près de 2 Md€ dans le cadre de la « taxe covid ». En ce qui concerne leur solvabilité, ce sont les mutuelles qui, en moyenne, couvrent le plus largement le SCR⁽²⁵⁾. En effet, en 2020, leurs fonds propres représentaient 273 % en moyenne du SCR, devant les institutions de prévoyance (237 %) et les sociétés d'assurance (224 %). Par ailleurs, la Drees⁽²⁶⁾ constate que le nombre d'Ocam a été divisé par quatre, passant de 1 702 en 2001 à 428 en 2020. La concentration est perceptible également en termes de parts de marché, puisque les dix acteurs les plus importants détenaient 41 % de parts du marché en 2020, contre 29 % en 2011.

⁽²⁵⁾ Solvency Capital Requirement

⁽²⁶⁾ Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques

Pour plus de détails et de statistiques, le rapport complet de la Drees est disponible [en suivant ce lien](#).

Assurance emprunteur : résiliation infra-annuelle et fin du questionnaire de santé



Le 3 février, sénateurs et députés réunis en commission mixte paritaire ont entériné la volonté d'ouvrir la résiliation à tout moment des contrats d'assurance emprunteur. Au-delà de cette disposition, les élus ont voté la suppression du questionnaire médical pour les prêts immobiliers dont le montant est inférieur à 200 000 €, et dont le terme intervient avant le 65^e anniversaire de l'emprunteur. Le droit à l'oubli a également été revu : sa réduction de dix ans à cinq ans a été actée pour les pathologies cancéreuses et l'hépatite C.

Lancement de « Mon espace santé »



Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé, a annoncé le lancement de « Mon espace santé », une nouvelle plateforme qui permet à tout assuré de bénéficier d'un carnet de santé numérique. 65 millions d'assurés vont ainsi recevoir un courrier ou un courriel de l'Assurance Maladie leur demandant d'activer ce nouvel

espace personnel entre janvier et mars 2022. Le site monespacesante.fr est accessible depuis un ordinateur, un smartphone ou une tablette. Une

⁽²⁷⁾ Interruption volontaire de grossesse

application mobile doit être prochainement déployée. Les personnes qui n'ont pas accès à internet pourront demander l'aide d'un agent France services en se rendant dans un guichet de proximité, ou auprès de leur caisse primaire d'assurance maladie. Cette interface regroupe ainsi tous les documents médicaux tels que les ordonnances, les résultats d'exams et d'analyses, les imageries médicales et les comptes rendus d'hospitalisation. Des exceptions sont néanmoins prévues pour les personnes mineures souhaitant maintenir la confidentialité des informations concernant leur santé sexuelle (contraception, recours à l'IVG⁽²⁷⁾, dépistages d'infections sexuellement transmissibles). Elles ont le droit de s'opposer à l'inscription de ces éléments dans leur dossier numérique. Les données de santé seront majoritairement inscrites par les professionnels de santé consultés, mais un patient peut également compléter son dossier : antécédents familiaux, maladies, allergies, vaccinations, traitements en cours, etc. Toutes ces données, hébergées en France et sécurisées seront accessibles uniquement par les professionnels de santé.

ÉPARGNE

2021, une année record pour l'assurance vie



France Assureurs dresse un bilan de l'année 2021 pour l'assurance vie. Les cotisations s'élèvent à 151,1 Md€, ce qui constitue un niveau record, et la collecte nette se hisse à +23,7 Md€, niveau inédit depuis 2010. À 58,5 Md€ et à +34,7 Md€, les cotisations et la

collecte nette en unités de compte atteignent également des niveaux jamais atteints. Le succès des plans d'épargne retraite contribue à ces performances grâce au plus grand nombre de souscriptions nouvelles et à la collecte nette la plus élevée sur un seul mois.

⁽²⁸⁾ Plan épargne retraite

Un nouvel accord de place sur les frais de gestion des Per⁽²⁸⁾ et des contrats d'assurance vie



Le 2 février, Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, et les principaux représentants des opérateurs commercialisant des produits d'épargne, ont signé un nouvel accord de place. Celui-ci intègre

de nouvelles obligations de transparence sur les frais de gestion des contrats d'assurance vie et des Per. À compter du 1^{er} juin 2022, cette mesure, qui s'inscrit dans le cadre de la Loi Pacte, impose aux banquiers et aux assureurs de publier sur leur site internet, un tableau standardisé qui permettra aux épargnants de comparer les frais de gestion. Et dès l'année

prochaine, une information annuelle à destination de l'ensemble des détenteurs d'un contrat d'assurance vie ou d'un Per individuel deviendra obligatoire.

⁽²⁹⁾ European Insurance and Occupational Pensions Authority

Lancement d'une consultation par l'EIOPA⁽²⁹⁾



L'Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles a annoncé le lancement d'une consultation publique sur la protection des investisseurs de détail dans le cadre des produits d'investissement fondés sur l'assurance, et notamment pour la branche vie. Cette initiative vise à améliorer l'information des consommateurs et à accroître leur participation aux marchés de capitaux. Cette consultation comporte cinq axes d'amélioration :

- la clarification et le renforcement du niveau d'information des consommateurs et des professionnels ;
- l'évaluation des risques et des opportunités présentés par les nouveaux outils et canaux numériques (risques d'asymétrie de l'information pour les consommateurs, ou encore usage abusif de données des clients) ;
- la lutte contre les conflits d'intérêts pouvant survenir dans le processus de vente des IBIPs⁽³⁰⁾ ;
- la promotion d'un processus de vente abordable et efficace de ces supports ;
- la mesure de l'impact de la complexité des IBIPs sur le marché des produits d'investissement de détail.

Les parties prenantes à la consultation (fédérations et associations de consommateurs) sont invitées à émettre leur avis en répondant à des questions via une [enquête en ligne](#), avant le 25 février 2022.

⁽³⁰⁾ Insurance-based investment products

Les jeunes et l'investissement



Le Cercle des épargnants a publié son 20^e baromètre *Les Français, l'épargne et la retraite* en partenariat avec institut Ipsos. Parmi les enseignements de cette étude, on note que les jeunes épargnants privilégient la rentabilité au détriment du caractère responsable d'un investissement. 51 % des moins de 35 ans déclarent préférer un placement rentable à un placement incluant des critères de responsabilité sociale. Selon le Cercle des épargnants, cette situation s'explique par « l'urgence économique » dans laquelle se trouve la jeune génération, « qui a besoin d'argent rapidement, à la différence des plus âgés qui ont accumulé de l'épargne ». Alors que les jeunes sont particulièrement attentifs à la cause environnementale, « ce ne sont pas forcément ceux qui ont le comportement le plus vertueux dans ce domaine », selon Brice Teinturier, Directeur général délégué d'Ipsos France.

Retrouvez l'intégralité du baromètre du Cercle des épargnants [en suivant ce lien](#).

À NOTER

Finances publiques : rapport de la Cour des comptes



Dans son rapport annuel, la Cour des comptes juge « *incertaine* » la trajectoire de redressement budgétaire envisagée par l'exécutif. Les objectifs sont de ramener le déficit public à 5 % du Pib en 2022 et à 3 % en 2027 (date à laquelle la dette publique commencerait légèrement à décroître) en maîtrisant les dépenses. Or, pour atteindre de tels objectifs, il faudrait réaliser plus de 9 Md€ d'économies supplémentaires chaque année par rapport à la croissance des dépenses observées avant la crise (2010-2019). Et cela, en sachant que si la croissance est là et que les recettes fiscales devraient suivre, de nombreuses baisses d'impôts ont été accordées par le Gouvernement. Mais là où la Cour des comptes tire surtout la sonnette d'alarme, c'est sur les dépenses publiques qui ont considérablement augmenté : elles devraient représenter 59,8 % du Pib en 2021 et 55,7 % en 2022. C'est près de deux points de plus qu'en 2019. Il y a certes les dépenses de soutien et de relance liées à la crise sanitaire, mais il y a également l'augmentation des dépenses « classiques » des ministères : 11 Md€ en 2021 et quelque 8 Md€ en 2022. Pour faire baisser la dette et revenir sous les 3 % de déficit d'ici à cinq ans, il faudrait diviser par deux le rythme des dépenses publiques sur le prochain quinquennat. Le Gouvernement répond à la Cour des comptes que les 9 Md€ d'économies supplémentaires à réaliser seront possibles car cela correspondra à la fin des dispositifs d'urgence.

Adoption d'une loi tendant à abroger des lois obsolètes



La Loi n°2022-171 du 14 février 2022 tendant à abroger les lois obsolètes pour une meilleure lisibilité du droit a été publiée au *Journal officiel* le 15 février. Elle vise à abroger 115 lois obsolètes promulguées entre 1941 et 1980. Elle fait suite aux travaux d'une mission du Sénat dite Bureau d'abrogation des lois anciennes et inutiles (Balai), une première loi du 11 décembre 2019 avait abrogé une cinquantaine de lois adoptées entre 1800 et 1940.

La baisse du nombre de particuliers employeurs intensifiée par la pandémie

⁽³¹⁾ Unions de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales



Selon les dernières données de l'Urssaf⁽³¹⁾, en 2020, le nombre de particuliers employeurs diminue de 3,3 % sur un an (après -0,6 % fin 2019). La baisse est particulièrement marquée pour la garde d'enfants à domicile, avec -5,7 % et -4,0 % pour l'emploi d'assistantes maternelles (après respectivement -2,3 % et -3,1 %). Le nombre d'employeurs à domicile hors garde d'enfant diminue

quant à lui de 2,9 % (après -0,5 %). Sur l'année 2020, le nombre d'heures déclarées enregistre une baisse de -8,2 % et la masse salariale de -6,6 % par rapport à 2019 (après respectivement -2,1 % et +0,2 % l'année précédente). Cette évolution ne reflète néanmoins pas la rémunération des assistantes maternelles et des employés à domicile qui ont pu bénéficier d'une indemnisation dans le cadre du dispositif du chômage partiel, dont le montant total des indemnités 2020 est estimé à 445 M€. L'intégration du dispositif d'activité partielle ramène la diminution du volume d'heures à -2,2 %, proche de la baisse enregistrée en 2019, et celle de la masse salariale à -1,5 %. Sur le dernier trimestre 2020, on dénombre 657 000 salariés sur le secteur de l'emploi à domicile hors garde d'enfant, 82 000 gardes d'enfant à domicile et 241 000 assistantes maternelles. Ces effectifs (hors déclaration nominative simplifiée) diminuent respectivement de -1,8 %, -7,3 % et -5,9 % sur un an. On note d'un autre côté, un recours par les particuliers à des entreprises prestataires d'aide à domicile, avec des effectifs en hausse de 0,7 % en 2020 contre +2,2 % en 2019.

(32) Objectifs de développement durable

(33) Responsabilité sociétale des entreprises

Baromètre ODD⁽³²⁾ et entreprises françaises 2021



Le Global Compact France, en partenariat avec le cabinet de conseil PwC France et Maghreb, ont dévoilé les résultats de l'enquête annuelle « ODD et entreprises françaises en action ». 99 % des entreprises interrogées ont déjà mis en place une démarche RSE⁽³³⁾ et 93 % se disent engagées en faveur des ODD. 75 % d'entre elles estiment que les ODD leur permettent de se distinguer de leurs concurrents, et 83 % déclarent être interrogées par leurs parties prenantes sur leurs actions en faveur des ODD. Enfin, 20 % des entreprises souhaitent s'appuyer sur les ODD pour définir leur raison d'être.

Pour consulter les résultats du baromètre, [cliquez ici](#).

Emploi qualifié : les six propositions de la Fédération bancaire française, de la Fédération Syntec et de France Assureurs



La Fédération bancaire française, la Fédération Syntec et France Assureurs, qui représentent un emploi qualifié sur quatre et 40 % des embauches de cadres en 2021, présentent un livre blanc commun : *Promouvoir l'emploi qualifié - un enjeu stratégique pour la France*. Pour répondre aux enjeux de l'emploi qualifié, les trois fédérations avancent six propositions concrètes pour renforcer les compétences, rééquilibrer les territoires et créer un choc de confiance à la fois social et fiscal. L'objectif de ce livre blanc est de soumettre au débat public, au regard de la prochaine échéance électorale, une réflexion approfondie sur la question centrale de l'emploi qualifié.

Pour consulter le livre blanc, [cliquez ici](#).

ACTUS GROUPE

⁽³⁴⁾ Investissement socialement responsable
⁽³⁵⁾ Agence française de normalisation

Renouvellement du label ISR⁽³⁴⁾ pour les cinq fonds d'ALMGA



Suite à l'audit annuel conduit en décembre 2021 par l'Afnor⁽³⁵⁾, AG2R LA MONDIALE Gestion d'actifs a vu sa certification renouvelée pour cinq fonds ISR : ALM Crédit Euro, ALM Oblig Euro, ALM Solidaire, ALM Actions Zone Euro et ALM Actions Europe. ALMGA avait par ailleurs obtenu en juin 2021 le label ISR pour deux autres fonds : ALM Actions Monde et ALM Sélection, fonds de fonds gérés selon un processus exigeant de sélection de fonds externes, ayant eux-mêmes reçu le label public ISR.

Participation d'AG2R LA MONDIALE à l'augmentation de capital de la fintech RollingFunds



⁽³⁶⁾ Très petite entreprise - Petite et moyenne entreprise
⁽³⁷⁾ Caisse centrale de réassurance

Habitué à soutenir de jeunes entreprises innovantes par le biais du fonds d'investissement ALM Innovation, AG2R LA MONDIALE a décidé de participer à la levée de fonds de 5,35 M€ menée par RollingFunds, une start-up ayant développé une plateforme pour faciliter l'accès aux solutions de financement des TPE-PME⁽³⁶⁾. AG2R LA MONDIALE rejoint ainsi la CCR⁽³⁷⁾, Pro BTP et Truffle Capital pour soutenir le développement commercial en France et en Europe de la start-up.

Conseil d'administration et séminaire de La Mondiale



Le 10 février, le Conseil d'administration de La Mondiale s'est tenu à Mons-en-Barœul. L'occasion pour André Renaudin de revenir sur les moments qui ont marqué le Groupe depuis son arrivée en 2006, puis de laisser la parole aux membres du Comex. Un séminaire a suivi la réunion.

À la rencontre de la Guadeloupe et de la Martinique

⁽³⁸⁾ Caisse guadeloupéenne de retraites par répartition
⁽³⁹⁾ Mutuelle interprofessionnelle Antilles Guyane



Du 14 au 16 février, Alain Benjamin et Murielle Jabès, Président et Vice-présidente de CGRR⁽³⁸⁾ Agirc-Arrco, Didier Dahan et Marius Meillet, Président et Vice-président de Miag⁽³⁹⁾ ainsi que Lionel Mougali, Directeur général de CGRR Agirc-Arrco, ont accueilli André Renaudin et Stéphane Le Roux, Directeur des Outre-mer. Tous deux sont ensuite allés à la rencontre des équipes de CGRR Agirc-Arrco et Miag, puis des équipes commerciales de Guadeloupe Archipel, de Martinique Diamant et de Martinique La Perle (avec participation des collaborateurs de Guyane Terre d'Or en visioconférence). Ils ont

également échangé avec des Délégués des sociétaires et des Correspondants AMPHITÉA. André Renaudin et Stéphane Le Roux sont en Martinique à présent. Nous vous en rendrons compte dans le prochain numéro.

Le petit journal illustré des ODD de la Fondation AG2R LA MONDIALE



Le 28 janvier a été mis en ligne le sixième épisode de la web-série de la Fondation d'entreprise AG2R LA MONDIALE sur les ODD, intitulé « Sur le chemin de l'école », correspondant à l'ODD 4 : Éducation de qualité. Gilles Pétreault, Inspecteur général de l'Éducation nationale honoraire, et Chef de file Éducation de la Fondation, est intervenu en ouverture des échanges et a laissé la parole à trois représentants d'associations partenaires de la Fondation : Florian Rigaud, Directeur Fondateur de l'association PourSuivre, Lucie Pacific, Responsable mécénat des Concerts de poche, et Céline Tcherkassky, Architecte de quartier de l'association ICI!. Gaëlle Hubert, Docteur en sciences politiques et sociales, experte en évaluation de programmes d'éducation et de formation, a conclu les échanges, en tant que grand témoin de cet épisode.

Pour visionner l'épisode et les précédents, [cliquez ici](#).

Notre Raison d'être : de nouveaux témoignages à découvrir



Depuis 2020, des vidéos mettant en scène des collaborateurs en sont mises en ligne régulièrement sur le portail du Groupe, pour illustrer la Raison d'être d'AG2R LA MONDIALE. Leurs témoignages donnent un sens concret à cette devise : des idées et des valeurs qui deviennent des actions.

Pour visionner les vidéos, [cliquez ici](#).

⁽⁴⁰⁾ Services d'aides et d'accompagnement à domicile

⁽⁴¹⁾ Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

Évaluation de la transformation de quatre SAAD⁽⁴⁰⁾ en équipes locales autonomes



La CNSA⁽⁴¹⁾ a lancé en 2020, en partenariat avec AG2R LA MONDIALE, une étude évaluative de SAAD, dans quatre départements (Aine, Eure, Nord et Orne), qui expérimentent un fonctionnement en équipes locales autonomes. L'objectif principal est d'éclairer les pouvoirs publics sur la pertinence du soutien à la transformation des services à domicile selon ce nouveau modèle. Elle entend identifier objectivement les avancées et les limites d'une conversion de toute ou partie de l'organisation des SAAD. L'étude évaluative est divisée en deux tranches pour une durée totale de trois ans. La première tranche de l'étude, terminée en décembre 2021, s'est attachée à cadrer et construire les

référentiels en vue de l'évaluation des services procédant à leur transformation. Une analyse de la littérature existante, ainsi qu'une étude exploratoire auprès de structures déjà transformées ont été réalisées afin de saisir au mieux les objectifs globaux du dispositif. La deuxième tranche de l'étude évaluative vise à comprendre la transformation, ses traductions, ses effets et ses impacts. Elle a débuté en janvier et se terminera au premier trimestre 2024. Plusieurs publications intermédiaires cadenceront cette tranche, la prochaine étant les monographies synthétiques des processus de transformation en septembre 2022.

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

⁽⁴²⁾ Centre d'excellence des professions culinaires

Présentation de la mini-série du Ceproc⁽⁴²⁾ « La gastronomie à bonne école »



Le 1^{er} février, Joël Mauvigney et Xavier Geoffroy, Président et Directeur général du Ceproc, accompagnés d'Étienne Bourdeau, Directeur du marketing et de la communication de l'institution, sont venus au siège de Malesherbes présenter à André Renaudin, avec David Giovannuzzi et

Muriel Debourges à l'équipe de la Direction des accords de branche, les huit vidéos « La gastronomie à bonne école » réalisées pour promouvoir l'attractivité de l'apprentissage et des métiers du commerce et de l'artisanat culinaire. Deux apprentis, Claire et Fernando, qui ont participé à ces vidéos, étaient également présents lors de la rencontre. Cette mini-série s'attache à valoriser les différents parcours à travers des portraits variés. Elle sera diffusée par différents médias à échelle nationale et régionale à l'initiative du Ceproc, avec mise en avant de la participation d'AG2R LA MONDIALE. La réalisation de ces vidéos est soutenue par le Groupe. Une convention de partenariat a été signée le 24 septembre 2021 pour un an lors du Sirha⁽⁴³⁾. Le Ceproc est un laboratoire d'innovation sociale visant à accompagner les différents profils : jeunes travailleurs, reconversions professionnelles, demandeurs d'emploi, réfugiés et employeurs dans la réalisation de leurs projets dans le secteur des métiers de bouche. AG2R LA MONDIALE s'est engagé pour accompagner le Ceproc sur les trois enjeux suivants :

⁽⁴³⁾ Salon international de la restauration, de l'hôtellerie et de l'alimentation

- la transmission d'entreprise dans les métiers du commerce et de l'artisanat alimentaire ;
- l'attractivité de l'apprentissage et des métiers dans le commerce et l'artisanat alimentaire ;
- la formation des apprentis aux métiers du commerce et de l'artisanat alimentaire.

(44) Comité d'action sociale professionnel
 (45) Association nationale des industries agroalimentaires

(46) Fédération nationale de l'industrie et du commerce en gros des viandes

(47) Confédération française démocratique du travail - Fédération générale de l'agroalimentaire

(48) Fédération nationale agroalimentaire et forestière - Confédération générale du travail

(49) Fédération générale des travailleurs de l'agriculture, de l'alimentation, des tabacs et des services annexes – Force ouvrière

(50) Confédération français des travailleurs chrétiens- Fédération commerce, services et force de vente

(51) École nationale de la statistique et de l'administration économique

Soutien du projet PIC 100 % Inclusion Archipel



Le 8 février, les administrateurs du Caspa⁽⁴⁴⁾ ont officialisé leur soutien au projet PIC 100 % Inclusion Archipel porté par [l'Ifria⁰ Île-de-France](#) et déjà soutenu par [l'Ania^{\(45\)}](#). Les fonds Agirc-Arrco alloués à ce projet permettront de répondre concrètement aux difficultés

de recrutement des industries alimentaires en ouvrant à des publics très éloignés de l'emploi la possibilité d'intégrer les entreprises partenaires du projet : Stef, Savencia et Danone. Le projet concrétise la volonté d'AG2R LA MONDIALE et de son Pôle alimentaire d'œuvrer pour l'accès à l'emploi et l'attractivité des métiers du secteur de l'alimentaire. 720 personnes très éloignés de l'emploi vont bénéficier d'un accompagnement sur une durée de 5 à 15 mois aux côtés de tuteurs et coachs sportifs pour leur permettre d'acquérir les compétences et les comportements professionnels attendus d'une industrie alimentaire. Dans un premier temps, le projet cible 15 bassins d'emploi centrés sur une entreprise phare sur les régions Normandie, Centre-Val de Loire, Île-de-France et Grand Est. À terme, et en fonction des résultats du projet, d'autres régions pourraient être concernées.

(En photo : première rangée, de gauche à droite : Monique Gargaud (FNICGV⁽⁴⁶⁾), Anastasia Boucheron (Ania), Christophe Samson (CFDT-FGA⁽⁴⁷⁾), Michèle Guillou (FNAF-CGT⁽⁴⁸⁾), Christian Crétier (FGTA-FO⁽⁴⁹⁾, Vice-président du Pôle alimentaire), Fabienne Chevreau (FGTA-FO) ; seconde rangée, de gauche à droite : Laurent Haon (Ifria Île-de-France), Paul-Omer Nkadiaboua-Bounsana (CFTC-CSFV⁽⁵⁰⁾, Président du Caspa)

Visite d'étudiants de l'Ensaie⁽⁵¹⁾ à Vivacity



Le 10 février, dans le cadre du partenariat avec l'Ensaie, 18 étudiants sont venus à Vivacity rencontrer les équipes. Après une introduction par vidéo d'Isabelle Hébert, marraine de la promotion 2020, et de Benoît Courmont, Ludovic Letort, Directeur data, Virginie Dulchain, Directrice marketing Groupe et Chief data officer, Gaëlle Costille, Directrice actuariat, produits et

finances, et Romain Ganneau, Responsable autonomie et services, leur ont présenté AG2R LA MONDIALE et ses métiers. Cette journée, animée par Taous Sehad, Responsable recrutement et mobilité, et Imen Saïd, Responsable pilotage transverse et data science, avait pour objectif de contribuer à l'attractivité du Groupe.

Installation du nouveau Conseil d'administration de la Fondation d'entreprise AG2R LA MONDIALE pour la Vitalité artistique



Le 4 février, les représentants des entités fondatrices ont procédé à l'installation du nouveau Conseil d'administration de la Fondation, et cela pour la période 2022-2026. Ont été reconduits Pierre Martin et

Manou Heitzmann-Masenez, respectivement en qualité de Président et de Vice-présidente. Ils ont été rejoints, au Bureau, par Jean-Claude Fluhr qui a également été nommé Vice-président. Deux nouvelles Personnalités qualifiées ont par ailleurs été accueillies : Romane Sarfati, Directrice générale de la Manufacture de Sèvres et Sylvio Ciccotelli, Président de Zaiphir et de l'Avenir du Muesberg, ancien Vice-président de la Fondation. Les membres du Comité de sélection sont Emmanuelle Andrieux, Michel Canovas, Sylvio Ciccotelli, Philippe Da Costa, Monique Gargaud, Gilles Guitton, Marie-Cécile Lecerf, Gérard Ménéroud, Nicolas Neumann, Isabelle Simeliere, Simon Texier et Daniel Thébault. Le Comité d'orientation demeure, pour sa part, toujours animé par Emmanuelle Andrieux, Nicolas Neumann et Simon Texier. La redéfinition de la gouvernance de la Fondation vient ainsi clore le processus institutionnel de sa prorogation.

(En photo : de gauche à droite : Pierre Martin, Manou Heitzmann-Masenez, Jean-Claude Fluhr)

ZOOM SUR... UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION SUR L'AUTONOMIE



Du 3 au 14 février, la Direction des activités sociales d'AG2R LA MONDIALE a mené une campagne de communication d'ampleur sur l'autonomie pour présenter sa vision et les services/partenariats phares qui la concrétisent. Elle s'inscrit dans le cadre de la publication du rapport de la Fondation Abbé Pierre sur le mal-logement, car l'habitat est un enjeu majeur de l'autonomie, le lieu de vie où elle s'exerce. AG2R LA MONDIALE soutient l'innovation sociale au service du bien-vieillir, accompagne l'avancée en âge des seniors et favorise leur autonomie le plus longtemps possible en leur permettant de choisir de bien vivre chez eux ou ailleurs. [Pour en savoir plus, cliquez ici.](#)

Les canaux de communication utilisés

- Notre site www.ag2rlamondiale.fr,
- Nos réseaux sociaux,
- Nos magazines,
- Deux partenariats médias avec Agevillage pour cibler les seniors, et avec Carenews (média des acteurs de l'engagement) pour toucher les professionnels, avec une interview de Stéphane Sébastiani, Directeur des Territoires, et Anne Paredes, Chargée de mission et référente Autonomie.

Les deux axes du plan de communication

- Axe 1 : agir pour le maintien à domicile et le bien-être en permettant aux seniors de bien vivre chez eux
 - > [Zoom sur l'étude CNSA](#) : une expérimentation et une évaluation majeures pour l'avenir du secteur de l'aide à domicile avec la CNSA, pilote national de la politique de prévention de la perte d'autonomie.
- Axe 2 : soutenir les nouvelles formes d'habitat et faciliter la transition vers la maison de retraite
 - > [Zoom sur les nouvelles formes d'habitat, avec les Amalias](#) (Forcalquier - Alpes de Haute-Provence) : ensemble de logements sociaux écologiques et insérés dans la ville permettant à trois adultes avec polyhandicap de vivre chez eux, dans un cadre sécurisant et bienveillant. C'est une solution d'avenir pour les personnes en perte d'autonomie, que ce soit en raison de leur âge, d'un handicap ou d'une maladie.

Pour en savoir plus sur...

- L'actualité sur la Silver Economie et notre contribution à l'innovation, notamment dans l'habitat, [cliquez ici](#).
- Nos services pour le maintien à domicile et l'autonomie, [cliquez là](#) et notamment le [service Parcours Autonomie](#) et [l'actualité sur la lutte contre la précarité énergétique pour favoriser le maintien à domicile](#).
- Les nouvelles formes d'habitat, [cliquez ici](#).

D'autres campagnes de communication sont prévues sur l'année avec pour thème : la prévention santé (avril), l'emploi (mai), la vie sociale et citoyenne (juin), les aidants (octobre) et le handicap (novembre).

ELLE NOUS A QUITTÉS

⁽⁵²⁾ Haut conseil pour l'avenir de l'Assurance Maladie

⁽⁵³⁾ Conseil d'orientation des retraites



Anne-Marie Brocas, Inspectrice générale des affaires sociales et Présidente du Hcaam⁽⁵²⁾ depuis 2014, est décédée à l'âge de 65 ans. Elle fut auparavant Sous-directrice de l'Assurance Maladie au ministère délégué à la Santé de 1992 à 1994, Secrétaire générale du Cor⁽⁵³⁾, puis Directrice de la Drees de 2006 à 2012.

La Direction générale du Groupe salue son engagement en faveur des politiques de santé et de protection sociale, et s'associe à la peine de sa famille et de ses proches.

NOMINATIONS



Christophe Devys Conseiller d'État, Président du collectif Alerte (qui regroupe les associations mobilisées dans la lutte contre la pauvreté), est nommé Président de la section sociale du Conseil d'État. Il succède à **Didier-Roland Tabuteau**,

⁽⁵⁴⁾ Confédération français des travailleurs chrétiens

⁽⁵⁵⁾ Caisse nationale des allocations familiales

⁽⁵⁶⁾ Confédération des petites et moyennes entreprises



Isabelle Sancerni (CFTC⁽⁵⁴⁾) a été réélue Présidente du Conseil d'administration de la Cnaf⁽⁵⁵⁾, et **Christian Gélis** (CPME⁽⁵⁶⁾) a été élu Vice-président.



Sabine Longin, administratrice de la Fondation AG2R LA MONDIALE pour la Vitalité artistique, est nommée Directrice générale de l'établissement public du Musée Picasso à compter du 1^{er} mars 2022. Elle était auparavant Conseiller de coopération et d'action culturelle à l'Ambassade de France au Qatar pour le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Sabine Longin avait également été Secrétaire générale de la Fondation Giacometti.

⁽⁵⁷⁾ Responsabilité sociétale des entreprises

⁽⁵⁸⁾ Conseil économique, social et environnemental



Delphine Lalu, Directrice de la RSE⁽⁵⁷⁾ et Secrétaire général de la fondation d'AG2R LA MONDIALE, a été nommée membre du collège de déontologie du Cése⁽⁵⁸⁾. Ce collège a été créé dans le cadre de la loi organique du 15 janvier 2021 portant réforme de Cése. Il comprend des membres extérieurs dont trois membres de l'ancienne mandature.

Delphine Lalu, a été Présidente de la section économique de l'institution de 2015 à 2021. Le collège de déontologie a été créé dans le cadre de la loi organique et aura principalement un rôle de conseil et de pédagogie. Il comprend des membres Il pourra, en outre, remettre des avis sur tous les sujets permettant au Cése d'être irréprochable sur ces questions.

Agenda

Mars : Ouverture de trois résidences services seniors Domitys à Dinard, Serris et Romans-sur-Isère.

⁽⁵⁹⁾ Association pour le droit à l'initiative économique

22 mars : Webconférence organisée avec l'Adie⁽⁵⁹⁾ sur la santé du dirigeant.

7 avril : Restitution de l'étude menée avec l'Union Sport Cycle sur la pratique du vélo.

1^{er}-24 juillet : Tour de France 2022.

2-12 septembre : Foire de Châlons-en-Champagne.

11-15 octobre : Tournée de la Caravane Habitat dans cinq villes de Centre Touraine.

Crédits photos : tous droits réservés/Getty Images/ (c) Xavier Renault